

Sujet : [INTERNET] Projet de centrale photovoltaïque du Bouillon à Germenay et Dirol

De : François B

Date : 18/10/2022 19:34

Pour : pref-icpe-contact-public@nievre.gouv.fr

Madame la commissaire enquêtrice,

Installés définitivement dans la Nièvre depuis le confinement, nous sommes de jeunes retraités actifs, à demeure à Agriez (commune de Moraches). Avec nos trois enfants, dont deux se sont mariés ici en 2020-21, nous sommes profondément amoureux des paysages nivernais, et plus particulièrement des Vaux d'Yonne, que nous avons le privilège de pouvoir contempler à plusieurs dizaines de kilomètres jusqu'au Morvan depuis un lieu d'exception à caractère historique. Précisons que nous ne souhaitons pas être assimilés à des « rurbains », affreux néologisme que nous récusons formellement, étant l'un et l'autre de racines nivernaises et bourguignonnes de très longue date.

C'est au nom de cet amour d'un pays et d'un paysage à la beauté millénaire qui mérite d'être classé - quid d'un parc régional des Vaux d'Yonne ? - que **nous nous opposons absolument** au projet d'installation d'une centrale photovoltaïque sur les prés du Bouillon, dans les communes voisines de Germenay et Dirol.

Ce projet présente de multiples impacts et incertitudes quant à l'intégrité d'un paysage bocager, forestier et agricole unique en France et constitue pour nous, habitants permanents de cette sublime région, un non-sens historique et une grave menace environnementale autant que patrimoniale.

Il revient à industrialiser nos prés, champs et forêts, trente ans après avoir défriché et asséché les bois du Bouillon. Plus grave encore, valider ce projet ouvrirait la boîte de Pandore pour une industrialisation à marche forcée d'autres parcelles, détruisant irrémédiablement l'environnement dont nous avons tous besoin et bafouant l'identité millénaire du site.

Nous faisons nôtres les arguments présentés par nos voisins nivernais, et notamment :

- rejeter l'artificialisation massive de 75 à 150 ha, prélude à d'autres implantations similaires, sur des terrains inscrits dans des vues à plusieurs kilomètres à la ronde ;
- préférer le développement de l'énergie solaire sur des lieux déjà artificialisés (anciens sites industriels, toitures, parkings...) ;
- s'opposer à tout projet qui bafoue l'identité agricole de notre territoire ;
- exprimer un scepticisme total quant à la production de foin sous les panneaux, destiné à l'exportation communautaire avec tous les coûts environnementaux induits ;
- préserver et accroître notre autonomie alimentaire en ne laissant pas la production d'énergie se faire au détriment de la production de nourriture ;
- conduire une véritable réflexion concertée avec les habitants et les collectivités locales ;
- ne pas laisser les intérêts de personnes privées extérieures à nos communes primer sur l'intérêt collectif territorial ;

- éviter l'augmentation du trafic et la densification agressive du réseau routier, avec les nuisances sonores et respiratoires et les risques associés, que ne manqueraient pas d'engendrer la construction et l'exploitation d'un parc solaire d'une telle échelle ;
- protéger la biodiversité, compromise déjà par le défrichement du Bouillon et la destruction systématique des haies depuis 50 ans ;
- protéger et promouvoir le patrimoine historique et paysager du Nivernais ;
- jouer nos atouts pour de nouvelles formes d'activité économique et de tourisme vert.

Nous pensons qu'il faut plutôt replanter le Bouillon et y restaurer la biodiversité.
Et éviter de créer dans notre canton un fâcheux précédent.

Nous vous prions donc instamment d'**émettre un avis négatif** concernant le projet de panneaux solaires du Bouillon.

Cordialement,

Isabelle et François B

58420 Moraches